

RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez,
Directrice déléguée : Karine Senghor
Rédacteur en Chef : Christophe Robert
Directeur artistique : Ylli Demneri
Ont collaboré à ce numéro : Garance Chesné,
José-Marie Latour, Olivier Van Caemerbèke,
Hélène Padieu, Isadora Sanchez.

Comité de rédaction et de conseil :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union ADMR ; **Louis Amoroso**, membre du bureau de la FADEPAPE ; **Alain Cantarutti**, directeur général de la Fédération des centres sociaux ; **Hervé Carré**, médiateur de la ville d'Angers, consultant ; **Marie De Weber**, directrice de la communication de la FEHAP ; **Vincent Figureau**, responsable des relations extérieures de la Mutualité française ; **Bernard Foucaud**, consultant ; **Luc Gateau**, président de l'UNAPEI ; **Didier Lesueur**, directeur général de l'ODAS ; **Mohamed L'Houssni**, directeur de l'association RETIS ; **Catherine Nironi**, directrice du Cedis (association d'insertion professionnelle) ; **David Passeron**, responsable de la communication du RENESS ; **Marie-Christine Paviet**, directrice général de Saint-Jean-de-Maurienne ; **Jean-Claude Placard**, consultant ; **Jean-Marie Poujol**, secrétaire général de NEXEM ; **Jean-Paul Raymond**, directeur de la DASES de Paris ; **Jacky Richard**, délégué général du Pacte Civique ; **Jean-Pierre Riso**, président de la FNADEPA ; **Marie-Christine Sarre**, directrice de la solidarité de la ville de Toulouse ; **Cédric Szabo**, directeur général de l'AMRF ; **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'UNIOOSS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication : Jean-Louis Sanchez
Directrice déléguée : Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS :

Maria Lillo (responsable)

Tél. : 01 53 10 24 10

Mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an/10 numéros

France : 75 euros - Étranger : 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

PUBLICITÉ :

PLC - Tél. : 01 45 26 08 30

Fax : 01 42 82 97 04

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action sociale, SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420 743 346
Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Numéro de commission paritaire : 1223 T 85246
Mensuel - Dépôt légal : février 2021 - ISSN : 2275-4709
PAO : Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France
chez GDS



ÉDITORIAL

JEAN-LOUIS SANCHEZ

Directeur éditorial

À quoi joue le Professeur Delfraissy ?

Un sondage récent d'Odoxa fait froid dans le dos. Le conflit de générations que nous craignons depuis longtemps semble désormais s'inscrire dans la réalité. Cette enquête révèle en effet que 56 % des Français craignent un conflit entre seniors et jeunes. Et si l'on ne retient que l'opinion des 18-34 ans, ce pourcentage s'élève alors à 60 %. Ce résultat révèle donc bien l'exaspération des jeunes, qui sont de plus en plus nombreux à considérer que leur présent et leur avenir est compromis par le vieillissement de notre société, en évoquant tantôt les dépenses engagées pour les retraites et la dépendance des personnes âgées, tantôt les conséquences de la pandémie sur leur liberté d'aller et venir.

Cette évolution est consternante. Car la réalité est tout autre : le vieillissement n'est pas un obstacle, mais une formidable opportunité pour notre pays. À condition bien évidemment de cesser de mettre les personnes âgées hors du système. C'est ce que *Le Jas* ne cesse de proclamer, en invitant la société à faire de chaque retraité un acteur éducatif, un coach économique, un tuteur pour les jeunes en difficultés... D'ailleurs, n'a-t-on pas recours actuellement aux médecins retraités pour vacciner massivement la population¹ ?

C'est la seule voie pour démontrer l'utilité de tous et notre indispensable interdépendance. Mais ce n'est pas gagné, car c'est la culture inverse, celle de la barrière des âges, qui continue de circuler activement dans les médias et dans de nombreuses institutions comme l'influent conseil scientifique Covid-19. En effet, le président de ce conseil, Jean-François Delfraissy, préconise désormais le confinement des personnes âgées fragiles, en ayant l'outrecuidance de faire référence pour justifier cette proposition au contrat social². C'est un véritable contresens, car ce type de discrimination est très exactement à l'opposé du contrat social dont l'objectif n'est pas de diviser mais d'unir au nom de valeurs éthiques et non pas de rapports de force.

¹ À noter que l'Amicale des anciens "Fehapiens" (Amicap) plaide pour la mise en place d'une réserve d'intervention sanitaire, sociale et médico-sociale, qui permettrait de mobiliser plus de 30 000 volontaires en cas de crise.

² "En vertu de ce contrat social, les jeunes accepteraient les contraintes des mesures de prévention à condition que les plus âgés et les plus vulnérables adoptent (...) d'autres mesures plus spécifiques comme l'auto-isolément".